



Société

Des facteurs de risque d'avoir des parents séparés...

Tous les enfants ne sont pas soumis à la même probabilité de connaître une séparation de leurs parents, expliquent Marine de Montaignac (France Stratégie), Carole Bonnet et Anne Solaz (Institut national d'études démographiques) dans *La Note d'analyse* n° 132 de janvier 2024 (« Séparation des parents : quel impact sur le niveau de vie des enfants ? ») ⁽¹⁾.

C'est à l'âge de 7 ans pour un enfant que cette probabilité est la plus forte (2,8 %). Elle décroît ensuite avec l'avancée en âge, puis se stabilise à partir de l'âge de 11 ans autour de 2,1 %. Les enfants uniques sont confrontés à une probabilité de séparation parentale de 2,6 %, plus élevée que pour les enfants appartenant à des fratries de deux enfants (2,2 %) ou de trois (2,0 %).

Les enfants de parents mariés ou pacsés font face à une probabilité de rupture bien moindre (1,8 %) que les enfants dont les parents sont en union libre (4,4 %).

Les couples dans le bas de la distribution de niveau de vie se séparent davantage que dans le haut : la probabilité annuelle de se séparer en fonction du quintile de niveau de vie est égale à 2,6 % pour le premier quintile ; 2,7 % pour le deuxième ; 2,5 % pour le troisième ; 2,1 % pour le quatrième et 1,8 % pour le cinquième ⁽²⁾.



Démographie

Environ un habitant sur dix déménage annuellement

Dans *Insee Première* n° 1988 de mars 2024, Simon Bertin, Clément Cohen et Gabrielle Gallic (Insee) étudient la mobilité résidentielle en 2020 à partir, non pas du recensement de population, mais du fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli) ⁽³⁾. L'intérêt de ce fichier est de permettre une analyse à l'échelle infra-communale. Il permet également de caractériser les parcours résidentiels (par exemple, location > accès à la propriété).

En 2020, malgré trois mois et demi de confinement, 10,7 % des ménages fiscaux ont déménagé en France métropolitaine, en Martinique ou à La Réunion ⁽⁴⁾. Les déménagements sont un peu plus nombreux en 2021 (11,4 %, ce qui correspond à un niveau proche de celui de 2016).

Les plus jeunes déménagent davantage que les plus âgés : 29 % des moins de 25 ans, contre seulement 4 % chez les 60 ans ou plus. Les ménages d'une seule personne (13 %) ou les familles



(1) – <https://www.strategie.gouv.fr/publications/separation-parents-impact-niveau-de-vie-enfants>

(2) – Le quintile est une portion de la distribution des fréquences contenant un cinquième du total de l'échantillon (le premier quintile concerne ici les 20 premiers pour cent des couples).

(3) – « Dans les pôles des grandes aires d'attraction des villes, sept emménagements sur dix en 2020 sont issus du même pôle » (4 pages).

(4) – La source sous-estime la mobilité résidentielle des étudiants, souvent fiscalement rattachés au ménage fiscal constitué par leurs parents.

monoparentales (14 %) déménagent aussi plus souvent que les couples, avec ou sans enfants (8 %).

En 2020, 37 % des emménagements se font dans une maison, soit + 3 points par rapport à 2016. La hausse est plus marquée dans les Pays de la Loire (+ 7 points, avec un taux de 56 % en 2020). Dans le même temps, 32 % des ménages bénéficient de 15 m² supplémentaires ou plus, en 2020, contre 29 % en 2016. En outre, 18 % des emménagements ont lieu dans un logement de 100 m² ou plus (16 % en 2016). Toujours en 2020, 30 % des emménagements concernent des ménages qui s'installent comme pro-

priétaires de leur logement (24 % en 2016). Parmi les ménages qui emménagent en tant que propriétaires en 2020, 51 % étaient locataires l'année précédente (54 % en 2016).

En 2020, trois ménages sur dix déménagent à moins de deux kilomètres de leur ancien logement (proportion qui est stable). À l'opposé, les déménagements à cent kilomètres ou plus du précédent logement représentent 17 % de l'ensemble des mobilités résidentielles (proportion également stable). L'étude porte ensuite sur la mobilité résidentielle au niveau des aires d'attraction des villes.



Santé publique

Les médecins généralistes ligériens travaillent en moyenne 51 heures par semaine (2022)

Selon une enquête de l'Observatoire régional de la santé et de l'Union régionale des médecins libéraux, réalisée de janvier à avril 2022 auprès de 304 médecins généralistes des Pays de la Loire, ceux-ci travaillent en moyenne, par semaine, 50 heures et 40 minutes (toutes les activités professionnelles, libérales et non libérales, étant incluses) ⁽⁵⁾.

La durée de travail tend à diminuer : elle était de 57 heures en 2007 et 2011, et de 52 heures et 30 minutes en 2019.

Un quart des médecins déclarent travailler 59 heures ou plus par semaine ; par contre, un autre quart déclarent travailler au plus 42 heures. On observe une différence significative selon l'âge : la durée moyenne de travail hebdomadaire est de 47 heures chez les moins de 50 ans, mais de 53 heures chez les 50 ans ou plus.

En outre, les femmes travaillent en moyenne 46 heures, contre 54 heures pour les hommes. Une autre différence porte sur le mode d'exercice : le temps moyen de travail est nettement plus important quand le médecin exerce seul (56 heures, contre au plus 50 heures autrement).

Par ailleurs, 55 % des praticiens déclarent que « *leurs horaires de travail s'adaptent à leurs engagements extra-professionnels, qu'ils soient familiaux ou sociaux* » (5 % très bien ; 50 % plutôt bien).

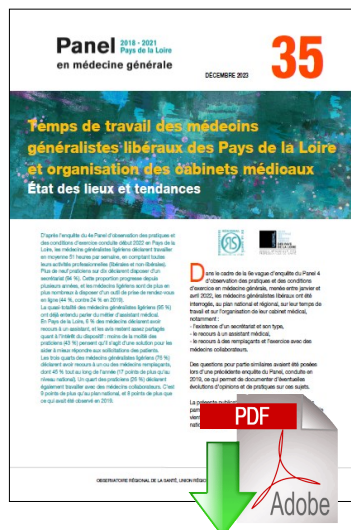
Seuls 6 % des médecins ligériens précisent ne pas disposer de secrétariat. Ainsi, 94 % ont un secrétariat. C'est davantage qu'au niveau national (84 %). Dans les Pays de la Loire, on est passé de 73 % en 2007 à 94 % en 2022. Plus

précisément, étant entendu qu'un même médecin peut recourir à plusieurs dispositifs, 74 % recourent à un secrétariat sur place ; 34 % à un secrétariat téléphonique à distance et 44 % à un outil de prise de rendez-vous en ligne (seulement 24 % en 2019).

Début 2022, 6 % des médecins ligériens déclarent avoir recours à un assistant médical ; 5 % déclarent ne pas y avoir recours, mais travailler en revanche avec un professionnel de santé non médecin qui les assiste dans leur pratique. Parmi les médecins qui ne s'appuient pas sur un assistant médical, 59 % ne souhaitent pas y recourir ; 22 % hésitent.

Enfin, 76 % des médecins généralistes ligériens déclarent avoir recours à un ou des médecins remplaçants : 45 % tout au long de l'année (28 % en France) et 31 % uniquement pendant les périodes de congés.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les médecins de moins de 50 ans, les femmes et ceux exerçant en groupe déclarent plus souvent avoir recours à des remplaçants, notamment à des remplaçants permanents. Cependant, 60 % des médecins déclarent qu'il est très difficile de trouver un remplaçant...



(5) – « Temps de travail des médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire – État des lieux et tendances », *Panel en médecine générale, 2018-2021*, n° 35, décembre 2023 (7 pages).

Le samedi 8 juin, à Laval

Le « tigre au miroir » de la Grande-Courbe, à Brée

Le samedi 8 juin, à 14 h 30, salle Alphonse-Angot, aux Archives départementales, à Laval, la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) et les Archives départementales proposent un « Samedi de l'histoire » sur « Le tigre au miroir – une représentation du XIII^e siècle au manoir de la



Grande-Courbe, à Brée », par François Dever, président de la SAHM.

« Le décor peint vers 1260 dans la grande salle du manoir de la Grande-Courbe, à Brée, témoigne de la culture aristocratique dans le comté du Maine pendant le règne de saint Louis. L'iconographie, tirée du bestiaire médiéval, reste marquée par le monde normand et affirme la culture lettrée du commanditaire. Elle permet une datation relativement précise du décor, qui se trouve confirmée par l'architecture de la salle. Le choix du thème – le tigre au miroir –, certainement très personnel, apporte une indication sur l'identité et sur la personnalité du commanditaire, et par là sur l'histoire du domaine avant les premières mentions écrites. Plus largement, il offre un éclairage original sur la pérennité d'une image, de l'antiquité romaine au Moyen-Âge. »

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Le lundi 10 juin, à Laval

L'agro-écologie pour une alimentation

Le lundi 10 juin, à 20 h 15, à l'amphithéâtre de l'AgriCampus Laval, 321 route de Saint-Nazaire, à Laval, en avant-première de la 20^e édition de Planète en fête (29 et 30 juin, à Laval), conférence par Marc Dufumier, professeur émérite d'AgroParisTech, sur le thème : L'agro-écologie pour une alimentation.

« Nous sommes déjà près de 8 milliards d'humains dans le monde et nous serons plus de 9,5 milliards d'habitants en 2050. L'enjeu sera de pouvoir nourrir correctement et durablement l'humanité toute entière, sans faim ni malnutrition, [ce qui implique de] promouvoir une agriculture capable de fournir une alimentation saine, sans dégâts envi-



Suite

La pensée hebdomadaire

« L'homme est ainsi programmé : même quand il a tout, il a besoin de plus. De plus grand, de plus sophistiqué, de plus rapide. Le client veut consommer plus, l'investisseur gagner en rentabilité, l'entrepreneur accroître ses commandes, l'impérialiste étendre son territoire... On nomme cela le progrès ! Au nom d'une certaine conception de la liberté, celle du loup libre dans la bergerie libre, l'individu pourrait tout faire sans se soucier des conséquences pour la collectivité. (...) Nous avons la chance de pouvoir voter. Alors, en attendant que l'Éducation nationale veuille bien enseigner ce qui fait civilisation, nous ferions bien de nous demander, à chaque occasion de glisser un bulletin dans une urne, si nous nous plaçons du côté du loup ou du côté de l'homme. »

Michel Urvoy, journaliste, « Pour que l'homme ne soit pas un loup pour l'homme » (réflexion), Ouest-France du 24 janvier 2024.

ronnementaux ni préjudices pour les générations futures. Il existe fort heureusement des techniques agricoles inspirées de l'agro-écologie permettant d'ores et déjà d'accroître sensiblement les rendements à l'hectare dans les pays pauvres, sans émission majeure de gaz à effet de serre ni recours excessif aux énergies fossiles et aux produits pesticides, capables de surcroît de ne pas

sacrifier la "fertilité" des écosystèmes cultivés et pâturés au nom de la satisfaction des besoins immédiats. À quelles conditions socio-économiques de telles techniques pourraient-elles être plus largement mises en œuvre ? »

Entrée libre.

[Programme complet de Planète en fête](#)

Le jeudi 13 juin, à Craon

Les risques liés aux perturbateurs endocriniens

Le jeudi 13 juin, de 17 h 30 à 20 h, au Cap Loisirs, bâtiment Nulle Part Ailleurs, rue de la Tour-de-Guet, à Craon, le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable (association Synergies) organise un atelier intitulé : « Mieux prendre en compte la santé des habitants – Quels moyens pour réduire les risques liés aux perturbateurs endocriniens ? »

« S'il est indéniable que la santé est un enjeu majeur des politiques publiques, ses liens avec l'environnement sont parfois moins évidents. C'est une des thématiques sur lesquelles le Réseau des collectivités organise des rencontres depuis quelques années. L'environnement peut en effet être un facteur déterminant de la santé ; on peut aisément imaginer l'influence des pollutions sur la qualité des aliments, de l'eau ou encore de l'air. Mais les molécules peuvent aussi provenir des matériaux, des équipements, ou encore des outils que nous utilisons. Bien que certaines substances soient invisibles, inodores et indolores, elles peuvent perturber le fonctionnement de notre organisme. Les collectivités peuvent réduire les risques liés à ces perturbateurs par différentes actions : en informant les habitants, en agissant sur la restauration collective, les espaces verts, les produits d'entretien, dans le choix des matériels et maté-

riaux de ses bâtiments publics. Cet atelier sera l'occasion d'aborder ce sujet plus en détail et de partager des bonnes pratiques et des retours d'expériences. »

Au travers des interventions, cet événement traitera des questions suivantes : En quoi la santé-environnement est-elle une plus-value aux projets des communes ? Que sont les perturbateurs endocriniens ? Où peut-on les trouver ? Quels sont leurs impacts sur la santé des habitants et des agents de collectivité ? Quel est le pouvoir d'actions des communes pour lutter contre les perturbateurs endocriniens ? Quels sont les retours d'expériences inspirants ?

Programme :

- Perturbateurs endocriniens de quoi parle-t-on ? Introduction par Dominique Bachowicz et Caroline Hoornweg, médecins retraitées et membres du groupe local de Saumur du Réseau Environnement Santé.
- Échanges à partir d'interventions d'acteurs locaux : Philippe Guiard, vice-président de la communauté de communes du Pays de Craon en charge de la santé et du CIAS, présentera le bâtiment enfance et la démarche associée lors de sa conception ; Loïc Bidault, conseiller municipal délégué au développement durable et à la transition énergétique de la ville de Saumur, expliquera la démarche mise en place par la commune pour réduire les perturbateurs endocriniens.

Inscriptions : [ici](#)

INVITATION

JEUDI 13 JUIN 2024 à CRAON | 17h30 – 20h

Cap Loisirs, Bâtiment Nulle Part Ailleurs,
Rue de la Tour de Guet

« Mieux prendre en compte la santé des habitants :
quels moyens pour réduire les risques liés aux perturbateurs endocriniens ? »

En partenariat avec

SANTÉ

PAYS DE CRAON

Action réalisée dans le cadre du Troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'ARS.